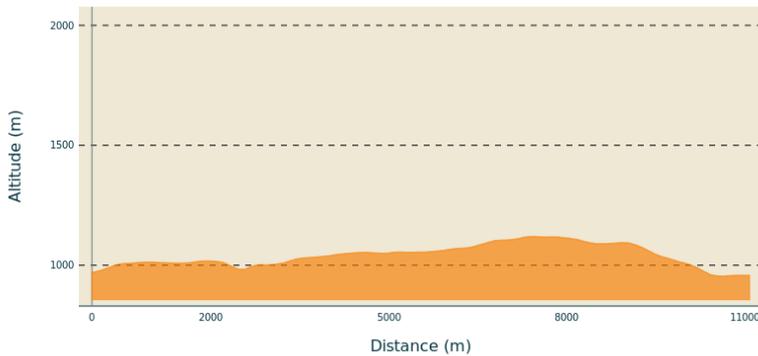


Le Devès - VTT FFC N°34 Bleu

Val Eyrieux - SAINT-JEAN-ROURE

Profil altimétrique



Altitude min 954 m Altitude max 1120 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h 30

Longueur : 11.1 km

Dénivelé positif : 203 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine agricole, Sommet et points de vue

Accessibilité : Recommandé pour le VAE

Itinéraire

Départ : Eglise, Saint-Jean-Roure

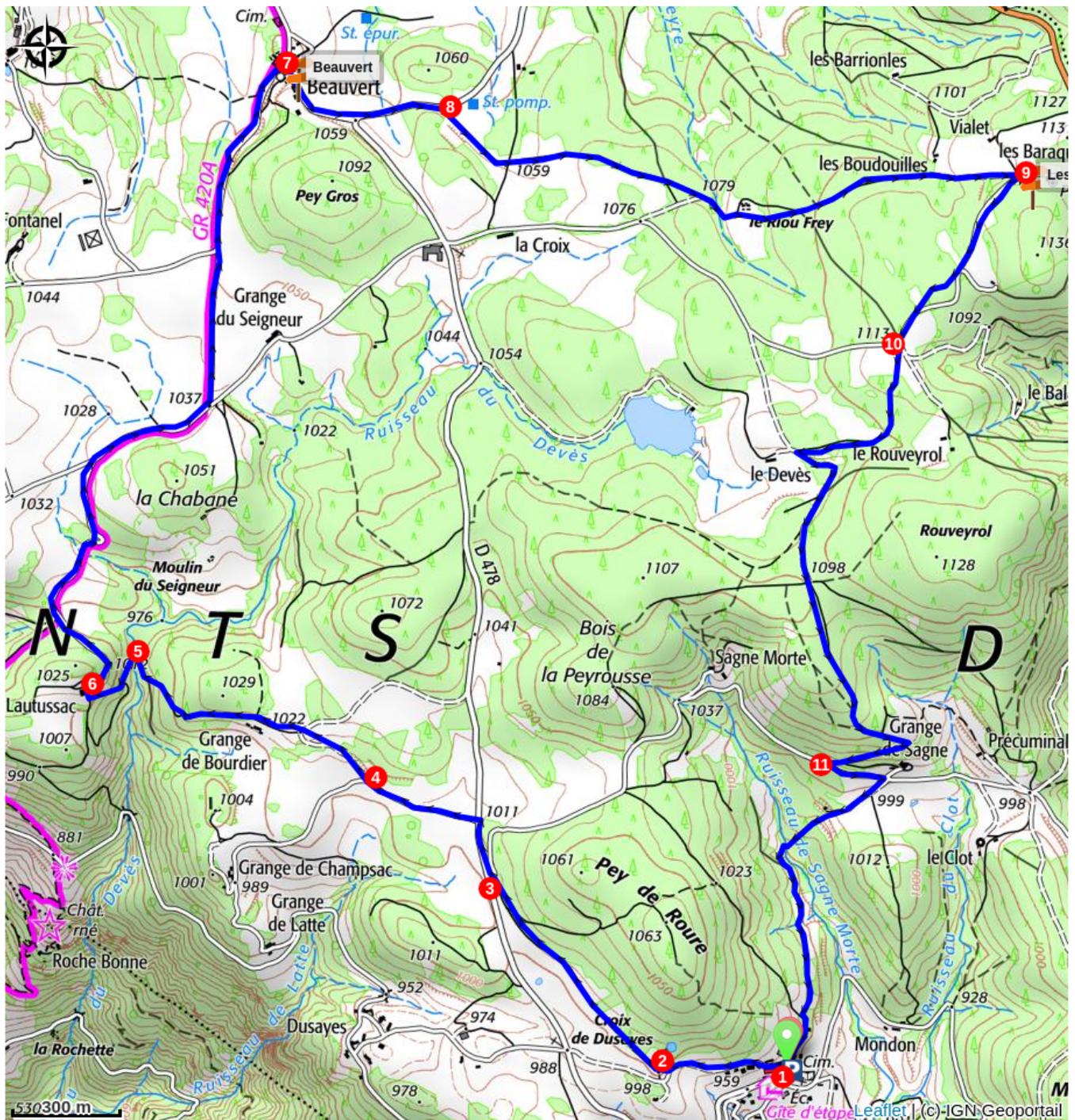
Arrivée : Eglise, Saint-Jean-Roure

Balisage : ▶ VTT Circuit local

Communes : 1. SAINT-JEAN-ROURE

Suivre le balisage VTT FFC ▶ N°34 Bleu.

- 0 km : Face à l'église prendre la rue à gauche sur 20 m, puis monter à gauche.
- 400 m : A la croix, suivre le chemin tout droit, parallèle à la lisière de la forêt.
- 1,2 km : Remonter la D 478 sur 200 m et à gauche prendre direction *La Grange de Bourdier*.
- 1,7 km : Quitter la petite route et prendre la piste à droite.
- 2,5 km : Traverser le ruisseau et monter à gauche aux maisons de *Lautussac*.
- 2,7 km : Suivre sur 800 m la route goudronnée. Prendre ensuite celle de droite, puis celle de gauche. Aller toujours tout droit jusqu'au hameau de *Beauvert*.
- 4,9 km : Dans *Beauvert* suivre la route à droite, puis celle à gauche.
- 5,4 km : Quitter la route et prendre la piste à droite à travers champs.
- 7,2 km : Au *Boudouilles*, prendre la petite route à droite.
- 7,8 km : Prendre la piste en face entre les champs. Après la ferme *Devès*, aller à gauche sur la piste.
- 9,6 km : A partir de la route descendre à gauche sur 150 m. Face à *La Grange de Sagnes* descendre la piste à droite jusqu'à Saint-Jean-Roure.



VTT

Purement chemins impraticables sans VTT (pas de distance minimale ou maximale)

Recommandations

Attention : les VTT électriques doivent tenir compte du niveau de difficulté du parcours !

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Saint-Agrève, prendre la D21 jusqu'à Lichessol, puis prendre à droite la D478 pour rejoindre Saint-Jean-Roure.

Parking conseillé

A proximité de l'église, Saint-Jean-Roure

Accessibilité



Recommandé pour le VAE